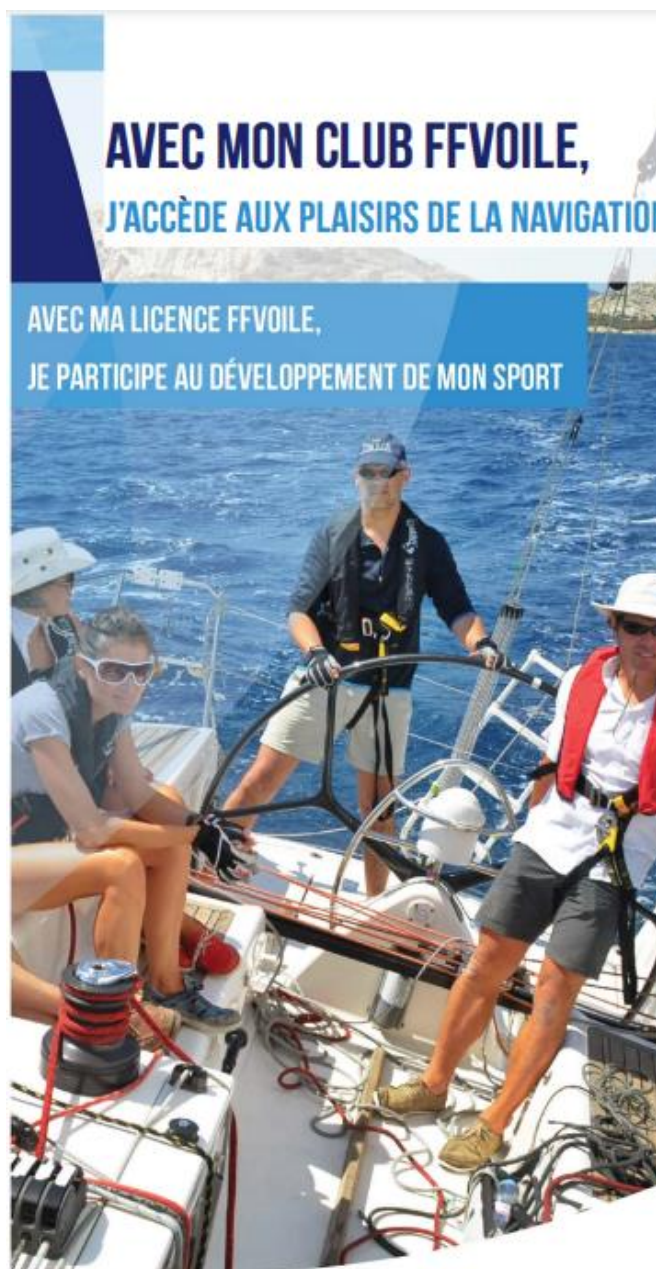


FICHE 8 – LES AVANTAGES DE LA LICENCE FFVOILE

POURQUOI SE LICENCIER ?



Avec ma licence FFVoile,

- **Je développe mon sport dans mon club**
Être licencié, c'est intégrer la grande famille de la voile et partager les valeurs de mon sport.
- **Je supporte les Equipes de France et les meilleurs navigateurs Français**
- **Je bénéficie d'avantages exclusifs**
- **Je participe à la vie associative** et j'échange avec d'autres passionnés
- **J'accède aux différentes offres** proposées par mon club : cours collectifs, particuliers, écoles de croisière, jeunes enfants, location, coaching plaisance, mouillage, restauration...
- **Je bénéficie d'une organisation sportive structurée**, garantissant l'équité et me permettant de me mesurer aux autres et d'obtenir un classement
- **Je bénéficie d'une offre de régates diversifiées**
Plus de 6 000 épreuves
- **J'accède à des formations qualifiantes** pour devenir moniteur, arbitre, dirigeant...
- **J'active mes avantages** concrets via mon Espace Licencié (licence dématérialisée, garanties d'assurances, offres partenaires ...), https://www.ffvoile.fr/ffv/web/communaute/se_licencier.asp
- **Je profite de remises** dans le réseau des Points Location